

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**SEANCE DU 11 AVRIL 2023**

**PROCÈS VERBAL**

Transmis aux Administrateurs le :	7 avril 2023
Approuvé en Conseil d'administration le :	11 avril 2023

## PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 11 AVRIL 2023

La séance est ouverte à 18h30

Elle est présidée par Mme Chantal DURAND, 2<sup>e</sup> adjointe au Maire – Vice-présidente du CCAS, en salle de réunion de la Maison des Solidarités et de l'Emploi

### ASSISTE DE :

NOM	PRESENTS	EXCUSES ET REPRESENTES EN DONNANT POUVOIR A	ABSENTS
M. Olivier DOSNE	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mme Chantal DURAND	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M. Francis SELLAM	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mme Chantal ALLAIN	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mme Stéphanie BRANCO	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mme Sandrine PARIS-PESCAROU	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
M. Tony RENUCCI	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M. Michel RIOUSSET	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mme Catherine VIEILLEFOSSE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mme Marie-France BRUGEL	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M. Frédéric WEHRUNG	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M. Gilles BRUN	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mme Bernadette PHILIPPOT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Nombre de membres composant le Conseil d'administration	13
Nombre de membres en exercice	13
Nombre de membres présents à la séance	09
Nombre de membres excusés représentés	03
Nombre de membres absents non représentés	01

\* \*  
\*

### ORDRE DU JOUR

- 1) Désignation du secrétaire de séance
- 2) Approbation du procès-verbal de la séance du 5 décembre 2023
- 3) Compte rendu des décisions prises au titre de l'article R 123-21 du CASF
- 4) Budget principal du CCAS – reprise anticipée des résultats de l'exercice 2022
- 5) Budget principal du CCAS – vote du budget primitif 2023
- 6) Budget annexe des résidences autonomie – reprise anticipée des résultats de l'exercice 2022
- 7) Budget annexe des résidences autonomie – vote du budget primitif 2023
- 8) Approbation de bourses au permis de conduire
- 9) Revalorisation du tarif des repas au restaurant Jaurès et en portage
- 10) Nouvelle désignation du délégué à la protection des données (DPO)
- 11) Approbation de la convention de mutualisation entre la commune et le CCAS de Joinville-le-Pont pour l'exercice de la fonction de délégué à la protection des données
- 12) Question diverses

#### 1. DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Monsieur Gilles BRUN est désigné à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

1	DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, désigne à l'unanimité Monsieur Gilles BRUN comme secrétaire de séance.	

\* \*  
\*

**2. APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 15 MARS 2023**

Mme Marie-France BRUGEL souhaite corriger, au point 4 de ce procès-verbal, le compte-rendu des débats relatifs au rapport d'orientation budgétaire. Elle précise que la présence d'un travailleur social du CCAS lors d'une distribution alimentaire de la Croix Rouge « aurait été appréciée des usagers ».

M. Michel RIOUSSET souhaite que le terme « black-lister » soit supprimé et remplacé par un verbe en français. Les membres du conseil ne trouvant pas le verbe français adéquat, ce terme sera maintenu d'autant plus qu'il figure entre guillemets dans le compte-rendu.

M. Michel RIOUSSET souhaite également qu'on lui communique le nombre de personnes âgées ayant réservé une activité mais qui ne se sont pas présentées le jour J. Madame Odile SEGURET répond que depuis la demande du Maire formulée dans le dernier Joinville Seniors, les personnes fréquentant les sorties du CCAS sont beaucoup plus responsables, tiennent leurs engagements ou préviennent de leur absence.

Etat des absences :

- 19 janvier – atelier numérique : pas d'absent
- 30 janvier – visite de l'Assemblée nationale : 4 absents (dont une personne qui oublie systématiquement les dates)
- 31 janvier – atelier pâtisserie : pas d'absents
- 9 février – conférence : pas d'absents
- 14 février – art floral, deux séances : 1 absent (personne citée ci-dessus)
- 9 mars - atelier numérique : pas d'absent
- 17 mars – musée Yves Saint Laurent : pas d'absents

M. Michel RIOUSSET souhaite connaître ce chiffre pour le déjeuner dansant du Nouvel An. Mme Odile SEGURET répond que les comptages et pointages des seniors absents et non excusés n'est conservé que depuis les sorties ayant eu lieu après de ce déjeuner.

Mme Catherine VIEILLEFOSSE, absente lors de cette réunion, s'abstient lors du vote de ce point.

<b>2</b>	<b>APPROBATION DU PROCES VERBAL 15 MARS 2023</b>
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 15 mars 2023.	

\* \*  
\*

**3. COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES AU TITRE DE L'ARTICLE R 123-21 DU CASF**

Mme Chantal DURAND présente les différentes aides attribuées par la Commission permanente sur la période allant du 17 février au 16 mars 2023 et précise qu'une seule commission s'est tenue sur la période.

Mme Catherine VIEILLEFOSSE trouve que la commission n'a pas été très généreuse. Mme Benny PHILIPPOT répond que la commission n'a en effet pas attribué beaucoup d'aides, mais que l'unique raison en est le manque de demandes.

<b>3</b>	<b>COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES AU TITRE DE L'ARTICLE R 123-21 DU CASF</b>
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, prend acte à l'unanimité des décisions prises au titre de l'article R 123-21 du CASF.	

\* \*

\*

**4. BUDGET PRINCIPAL DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE – REPRISE ANTICIPÉE DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2022**

Mme Chantal DURAND donne lecture du point n°4 et demande s'il y a des questions et fait approuver le point n°4.

<b>4</b>	<b>BUDGET PRINCIPAL DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE – REPRISE ANTICIPÉE DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2022</b>
<p>LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2022.</p>	

\* \*  
\*

**5. BUDGET PRINCIPAL DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023**

Mme Chantal DURAND donne lecture du point n°5 et demande s'il y a des questions.

M. Gilles BRUN souhaite savoir pourquoi les frais de personnel ont baissé de 8 % entre le BP 2021 et le BP 2022. Mme Odile SEGURET répond que c'est en raison du départ d'un travailleur social de catégorie B, présent dans l'équipe du CCAS de à 202, qui n'a été remplacé qu'à partir de... 2022 par un agent de catégorie C. Elle vérifiera cette information.

M. Gilles BRUN ajoute qu'une comparaison de BP à BP n'a pas de sens et qu'il faut comparer le budget primitif N au compte administratif N-1. Mme Chantal DURAND et M. Francis SELLAM lui répondent qu'il est traditionnel de comparer le BP N au BP N-1, d'autant plus que le compte administratif N-1 n'est pas encore connu au moment où on vote le BP N. Le compte administratif 2022 sera présenté au conseil d'administration de juin.

M. Tony RENUCCI souhaite avoir le détail aides figurant au poste « autres charges de gestion courantes » de l'exercice 2022, afin de pouvoir les comparer à celles de 2023

<b>5</b>	<b>BUDGET PRINCIPAL DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023</b>
<p>LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le budget primitif 2023 du CCAS.</p>	

\* \*  
\*

**6. BUDGET ANNEXE DES RÉSIDENCES AUTONOMIE – REPRISE ANTICIPÉE DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2022**

Mme Chantal DURAND donne lecture du point n°6, demande s'il y a des questions et fait approuver le point n°6.

## PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 11 AVRIL 2023

<b>6</b>	<b>BUDGET ANNEXE DES RÉSIDENCES AUTONOMIE – REPRISE ANTICIPÉE DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2022</b>
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2022 du budget annexe des Résidences autonomie.	

\* \*  
\*

### 7. BUDGET ANNEXE DES RÉSIDENCES AUTONOMIE – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

Mme Chantal DURAND donne lecture du point n°7, demande s'il y a des questions et fait approuver le point n°7.

<b>7</b>	<b>BUDGET ANNEXE DES RÉSIDENCES AUTONOMIE – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023</b>
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le budget annexe primitif 2023 des Résidences autonomie.	

\* \*  
\*

### 8. APPROBATIONS DE BOURSES AU PERMIS DE CONDUIRE

Mme Chantal DURAND donne lecture du point n°8 et répond à la question posée de l'anonymat des demandeurs des bourses au permis de conduire. Elle explique que la délibération doit être nominative sinon le Trésor Public ne peut pas payer la subvention accordée. Elle rappelle que les membres du Conseil d'administration sont tenus au secret professionnel.

M. Tony RENUCCI demande si le CCAS a travaillé sur un nouveau formulaire et de nouvelles modalités d'attribution de ces bourses. M. Odile SEGURET répond que c'est en cours et que le CCAS attendait de connaître les modalités d'attribution de la bourse régionale pour bien sélectionner les bénéficiaires de celle du CCAS

<b>8</b>	<b>APPROBATIONS DE BOURSES AU PERMIS DE CONDUIRE</b>
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, l'attribution de bourse au permis de conduire à : <ul style="list-style-type: none"><li>- Naya JARDIN, lycéenne, née le 8 août 2004</li><li>- Inès MESSAHLI, étudiante, née le 18 décembre 2003</li></ul>	

\* \*  
\*

### 9. REVALORISATION DU TARIF DES REPAS AU RESTAURANT JAURES ET EN PORTAGE

Mme Chantal DURAND donne lecture du point n°9 et demande s'il y a des questions.

M. Tony RENUCCI s'étonne de la faible augmentation demandée par Sogeres en fonction de la formule d'actualisation du marché.

## PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 11 AVRIL 2023

Mme Catherine VIEILLEFOSSE demande comment les personnes qui déjeunent au restaurant seront prévenues des changements de tarifs. Mme Chantal DURAND répond qu'elles seront prévenues par courrier et par voie d'affichage au sein des résidences autonomie.

9	REVALORISATION DU TARIF DES REPAS AU RESTAURANT JAURES ET EN PORTAGE	
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de prolonger jusqu'au 30 avril 2023 les tarifs des repas au restaurant Jaurès et en portage arrêtés par la délibération n°9 du Conseil d'administration du 5 décembre 2022 et de répercuter la hausse de 3,31402% sur les tarifs des repas pour la période allant du 1 <sup>er</sup> mai au 31 décembre 2023, selon la grille suivante :		
TRANCHES	RESSOURCES MENSUELLES	PRIX DU REPAS DU 01/01/2023 au 31/03/2023
1	< 650 €	5,47 €
2	650 € > X > 749 €	6,51 €
3	750 € > X > 849 €	7,35 €
4	850 € > X > 1199 €	8,49 €
5	> 1200 €	9,83 €
6	Joinvillais de moins de 65 ans et non Joinvillais	10,09 €

\* \*  
\*

### 10. NOUVELLE DESIGNATION DU DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES (DPO)

Mme Chantal DURAND donne lecture du point n°10 et demande s'il y a des questions sur cette délibération qui a été également soumise à l'approbation du Conseil Municipal du 11 avril 2023.

M. Gilles BRUN et M. Michel RIOUSSET s'étonnent que la fonction de DPO ne soit plus exercée en interne par un agent de la commune. Mme Odile SEGURET répond que la personne qui occupait auparavant cette fonction est partie en congé maternité et que personne en interne n'a les compétences juridiques ni la disponibilité pour reprendre ces fonctions. Elles doivent donc être externalisées. M. Gilles BRUN et M. Michel RIOUSSET s'étonnent qu'un appel à la concurrence ne soit pas lancé dans le cadre d'un marché public. Mme Odile SEGURET répond que cette procédure n'est pas obligatoire dans ce cas de sollicitation des services d'un conseil juridique.

M. Gilles BRUN et M. Michel RIOUSSET ne sont pas favorables à cette décision, qui s'apparente aux recours aux cabinets de conseils dénoncés au niveau de l'Etat. M. Gilles BRUN souhaite s'abstenir et M. Michel RIOUSSET vote contre cette désignation.

10	NOUVELLE DESIGNATION DU DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES (DPO)
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré, approuve la nouvelle désignation du délégué à la protection des données (DPO).	

\* \*  
\*

### 11. APPROBATION DE LA CONVENTION DE MUTUALISATION ENTRE LA COMMUNE ET LE CCAS DE JOINVILLE-LE-PONT POUR L'EXERCICE DE LA FONCTION DE DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES

Pour les mêmes motifs que précédemment, M. Michel RIOUSSET souhaite s'abstenir.

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 11 AVRIL 2023

11	<b>APPROBATION DE LA CONVENTION DE MUTUALISATION ENTRE LA COMMUNE ET LE CCAS DE JOINVILLE-LE-PONT POUR L'EXERCICE DE LA FONCTION DE DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES</b>
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré, approuve la convention de mutualisation entre la commune et le CCAS de Joinville-le-Pont pour l'exercice de la fonction de délégué à la protection des données.	

\* \*  
\*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45

  


**Le Secrétaire de Séance**  
**M. Gilles BRUN**

  


**Le Président du CCAS**  
**M. Olivier DOSNE**